



ASSOCIATION FRANÇAISE DU CORPS ARBITRAL MULTISPORTS

Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60

Présidents d'honneur Nelson PAILLOU † et Michel Dailly

Site internet : www.arbitre-afcama.org

COMPTE RENDU DU COLLOQUE « L'ARBITRAGE A L'ECOLE »

Date et lieu : 23 janvier 2013 de 14h30 à 17h00 au CNOSF
Objet : l'arbitrage à l'école
Animateur : Francine Quicray Renard et Patrick Vajda
Diffusion : Liste des présents et des excusés, membres de l'AFCAM

Pièce jointe : liste d'émargement

Préalable

Patrick Vajda remercie l'ensemble des participants de leur présence. Malgré la configuration de la salle peu propice à l'échange, celui-ci doit être l'essentiel de ce colloque. Plusieurs thèmes seront abordés mais Patrick Vajda souhaite que l'on n'oublie pas celui de l'image de l'arbitrage et de l'arbitre car les plus jeunes représentent notre seule chance de la faire évoluer positivement:

L'exemplarité de l'adulte prend ici tout son sens. Nous souhaiterions engager une démarche analogue à celle entreprise par le ministère de l'intérieur en expliquant le rôle de la police auprès des écoliers.

L'idée est de proposer un projet identique en matière d'arbitrage.

Mais le principal sujet de la réunion reste l'arbitrage chez les jeunes avec les témoignages de tous afin d'appréhender un projet partagé sur le caractère éducatif de la fonction arbitrale : garant des règles, représentant l'autorité sportive, ...

Introduction :

Francine Quicray-Renard évoque la synthèse du Colloque « Jeunes arbitres » de 2011. Il se dégageait des sentiments variés exprimés par les jeunes arbitres avec principalement un sentiment de fierté et de haute responsabilité.

A l'école, les enfants ont ainsi un rôle social très fort dans cette fonction.

L'apprentissage d'un rôle social (vers une citoyenneté) les amenait à se sentir impliqué dans cette mission forte.

La formation scolaire amplifie le rôle de l'arbitre par rapport à son implication et ses missions.

- Des passerelles existent- elles ?
- Quels types de formation en matière d'arbitrage ?
- Quelles mises en œuvre ?
- Témoignages,

En matière d'arbitrage, les jeunes sont l'avenir de cette fonction et du sport. L'école est la pierre angulaire de l'apprentissage des règles. Par le sport, l'arbitrage aide à construire cet apprentissage.

Présentation des participants.

- N GRAND (UNSS) : (120 000 jeunes officiels en 2012), professeurs EPS et comités sont en charge de la formation d'arbitres, jeunes officiels « dirigeants », jeunes officiels « organisateur »,
- B SOURICE (UGSEL Nationale): apprentissage au sein des différents niveaux, avec des relations variables avec le monde fédéral, arbitres et jeunes juges, passerelles avec le monde fédéral, stages de formation et compétitions.
- PE DESPIERRE (FF VOILE) : Certaines ligues sont en relation conventionnée avec les commissions scolaires régionales en associant les enseignants, les formateurs de jeunes officiels. Le respect des valeurs sociales et l'échange des savoir-faire et savoir-être étaient autant bénéfiques pour les sportifs que pour les arbitres.

148 jeunes arbitres ont une pratique sportive de niveau régional : trois critères Etude- Programme sportif- Arbitrage (hiérarchisation du jeune arbitre). Au-delà des critères habituels de recrutement, ces trois critères sont pris en compte dans le suivi du jeune arbitre : Etudes, programme sportif, disponibilité pour arbitrer... La relation entre l'arbitre adulte et l'arbitre adolescent est délicate. Un projet de charte du jeune arbitre est à l'étude afin de renforcer ce lien.

- Th DE FRANCE (FF TIR A L'ARC) : 70 jeunes arbitres mais peu de contact avec le monde scolaire.
- G HENRY (FF JUDO): La discipline a du mal à entrer dans le monde scolaire. Les jeunes arbitres fédéraux peuvent devenir un moyen –à titre d'exemple- pour intégrer l'arbitrage scolaire.
- P LORIGNY (FF TRIATHLON) : souhait d'établir une passerelle entre le monde scolaire et le monde fédéral pour rejoindre l'arbitrage fédéral. Malgré les contacts, le lien est difficile. Reste un grand chantier.
- A HAMZAOUI (FF Basket-ball) : La FFBB a enclenché une mission d'arbitrage scolaire « basket ». L'UNSS est très moteur dans la formation de jeunes arbitres. Il existe une convention permettant de valider des compétences entre monde scolaire et monde fédéral (validations de compétences par un référent fédéral).
- X DUNG et Ch MILLARD (FFSU) : l'objectif est d'échanger sur ce thème. Passer de l'intention aux actes. Selon le public, les contenus fédéraux ne peuvent pas convenir aux contenus scolaires et universitaires en matière de pédagogie. Il est important d'identifier les passerelles en matière de formation et de certifications (diplômes).
- G LIVONNEN (FF SAVATE BOXE FRANCAISE) : la formation des jeunes arbitres est en place depuis 15 ans. Des stages sont organisés, des épreuves spécifiques sont proposées. Il existe une reconnaissance du jeune arbitre scolaire.
- M SILLARD (FF HOCKEY/GLACE) : la fédération vient d'enclencher une mission sur les jeunes arbitres.
- I JOBARD (FF BADMINTON) : De très bons rapports avec l'UNSS (18000 arbitres) ; il existe les conventions avec le monde scolaire.
- Ch. LABARRIERE (BOWLING) : Le recrutement est un réel problème pour mobiliser les arbitres et les jeunes arbitres ; très peu de contacts avec le monde scolaire,
- G RAISON et Ph ROVIRE (TENNIS) : l'arbitrage doit faire partie de la formation du sportif.
- F AUDEGUY (AFAWATERPOLO) : le seul frein à ce développement reste le monde fédéral par manque d'intérêt. La structuration de la formation est à identifier. Le niveau des responsabilités est souvent en opposition avec le niveau de compétences des jeunes arbitres ; avec les risques sont grands du fait que tout cela se passe dans une piscine.

- les Jeunes Officiels UNSS (ou autres) n'ont pas l'obligation d'être licenciés dans leur fédération sportive, ce qui n'est pas sans poser des soucis de suivi au niveau de ces fédérations,
 - la possibilité de développer l'arbitrage par les Jeunes était en grande partie fonction du sport pratiqué (difficile de comparer par exemple la fonction d'officiel pour un arbitre de sport collectif et pour un chronométreur en natation)
 - ou que la réglementation appliquée lors des compétitions scolaires était parfois sensiblement différente de la réglementation "fédérale" et que les passerelles étaient de ce fait difficiles à créer dans les certifications proposées (lien pastille rouge UNSS / examen d'arbitre de district ou départemental).
- E CIGIERI (NATATION) : Réunion attendue depuis longtemps car l'organisation sportive scolaire repose sur la formation de jeunes arbitres (UGSEL = 15 fédérations environ), il faut un continuum pour accompagner les jeunes vers la mission d'arbitre. Il est important de montrer l'intérêt éducatif et pédagogique de l'arbitrage.
 - E CIRIEGI et I RACHIDI (UGSEL IDF) : Des actions insufflées par l'UGSEL nationale sont déclinées au niveau régional et permettent une implication des jeunes dans cette fonction,
 - F QUICRAY-RENARD et K CHARPENTIER (FF CYCLISME) : témoignage du parcours d'arbitre fédéral après avoir été jeune arbitre officiel, BMX et VTT sont de jeunes disciplines d'où un effort particulier sur les jeunes. La fédération française, depuis plusieurs années, s'attache à former de jeunes arbitres dans toutes les disciplines. Eux-mêmes participent et encadrent les trophées nationaux des diverses activités.
 - V MOREIRA (USEP) : regroupe 800 000 licenciés sur le temps et hors temps scolaire avec la mise en place de rencontres sportives avec la notion d'arbitrage. Il n'y a pas de formation spécifique d'arbitrage mais si un enfant joue, il arbitre. Les contenus sont forcément différents des contenus du monde fédéral. L'objectif de l'arbitrage USEP est la compréhension fondamentale du jeu et de ses règles.
 - M SOTTO (HALTHEROPHILIE): des passerelles existent avec l'UNSS ; les arbitres « UNSS » sont des arbitres fédéraux de niveau régional (sous réserve d'être licencié). Il y a aussi une barrière générationnelle forte qui limite fortement cette ouverture vers les jeunes arbitres.
 - G LEJEUNE (BASE-BALL/SOFTBALL) : 840 arbitres dont 70 jeunes arbitres. Les jeunes arbitres sont formés à partir de l'âge de 12 ans. Une formation pour arbitrer les catégories jeunes. L'arbitre jeune est responsabilisé dans sa fonction et le référent n'intervient que s'il y a une lecture erronée d'une règle. Formation arbitre jeune 12h. La formation en milieu scolaire est différente car le secteur scolaire a aménagé la règle du jeu.
 - Une passerelle existe entre les officiels UNSS et la Fédération (ils peuvent faire binôme lors de compétitions nationales jeunes),
 - Nous travaillons à faire passer la mécanique « Little League » en UNSS dès que possible et intervenons sur les finales scolaires,
 - G RAISON et B NOBLECOURT (FF TENNIS) : Une grande difficulté est la formation des formateurs (peu de suivi et d'accompagnement). Le constat est identique pour les jeunes arbitres scolaires. Un effort est fait pour proposer une formation adaptée aux formateurs et aux enseignants. Les contenus sont à adapter. « Recruter » et « fidéliser » reste difficile. Des compétences en matière d'arbitrage pour l'option au baccalauréat sont valorisées : option EPS au bac. (16 points + 4) ; les moyens humains associatifs sont un frein à la professionnalisation de l'arbitrage. Il est important de mettre en place des démarches tutoriales.
 - S ROTHIER (CROS CHAMPAGNE ARDENNE) : Une expérience a été menée sur la région Champagne-Ardenne. Constat : les liens entre monde fédéral et monde fédéral scolaire étaient difficiles. Une ouverture était et reste nécessaire. Les programmes sont tous hétérogènes et difficilement transversales. La population universitaire est difficile à capter.
 - M DAILLY (AFCAM/FOOTBALL) : les jeunes arbitres restent la priorité d'une fédération tant pour la formation et l'implication associative que l'orientation et l'implication vers la citoyenneté. Mettre l'arbitrage au sein de l'école. L'AFCAM souhaite identifier les populations arbitrales des fédérations, bien souvent ces populations sont difficilement chiffrables.

- P VAJDA et P LEFORT (AFCAM/ESCRIME) : présentation de l'organisation de la formation d'arbitres au sein de la FFE ; des conventions existent entre l'UNSS, la FFSU pour permettre des passerelles en matière de formation et de mutualisation de moyens. Les contenus de formation doivent être adaptés aux fonctions des arbitres. Pour cela, il faut former les formateurs.

Echanges

Le niveau d'arbitrage se doit d'être homogène. Même s'il on peut comprendre que les règles diffèrent. Il faut néanmoins permettre aux arbitres de gagner en maturité, cela se fait par un passage obligé par l'enfant puis le jeune officiel qui, au cours de sa pratique sportive, va acquérir des compétences. Cette acquisition des compétences ne se fait pas du jour au lendemain, c'est en cela que le réservoir créé par les fédérations scolaires est fondamental.

L'école semble alors un passage incontournable : il permet une assimilation des règles par le jeu, tout en respectant une succession de strates (du plus simple au plus compliqué). On ne devient pas arbitre international du jour au lendemain !

L'assimilation des règles se fait elle aussi petit à petit, et c'est la raison pour laquelle pour les plus jeunes on est parfois obligé d'utiliser des règles différentes de celles prévues par les règlements internationaux.

L'Education Nationale vient de valoriser l'arbitrage au niveau de l'option EPS au baccalauréat, et c'est là un point qui paraît fondamental à tous

Les jeunes officiels UNSS sont formés par les enseignants EPS ; des programmes sont élaborés par des commissions mixtes nationales ou régionales avec l'implication des instances fédérales.

Des livrets référentiels de jeunes officiels sont élaborés en parfait accord avec les fédérations participant à ce travail.

La fonction de jeune officiel ou jeune arbitre est différente selon les disciplines.

Toutes les formations sont validées par des instances réunissant les différents responsables fédéraux.

Une mise en réseau est nécessaire pour fédérer ces actions et mutualiser les outils permettant de concevoir une stratégie de développement.

La notion de temps est contraignante entre un temps de formation et un temps d'arbitrage (immédiateté). Mais le jeu passe par l'immédiateté, et c'est cela qui motive les jeunes arbitres. Leur progression est souvent fulgurante car en les chargeant d'une telle mission on les responsabilise, et il est indéniable que la responsabilité crée la qualité !

En milieu scolaire l'environnement est favorable et adapté à la démarche pédagogique de l'école, à l'inverse du monde fédéral.

L'arbitrage est un support pour appréhender la citoyenneté et construire l'individu. Au-delà d'être sensibilisé sensibiliser à la pratique arbitrale sportive d'une discipline, l'écolier va se construire au travers de ce rôle une base référentielle ou conventionnelle facilitant un transfert vers son rôle de citoyen (respect de l'autre, des instances, de la société, de la règle, de la loi...)

Lorsque l'arbitre vient du monde fédéral scolaire, les démarches de validation se font plus facilement.

Au Basket-ball, une labellisation de formateur a été mise en place permettant d'enclencher un suivi de formation avec l'UGSEL.

La ligue d'Alsace Badminton s'est inspirée des actions menées par l'UNSS pour permettre une formation fédérale dédiée aux jeunes arbitres.

Il faut tendre à canaliser les actions de formations pour optimiser les manifestations sportives fédérales.

L'AFCAM doit se faire le moteur de cette mutualisation. En devenant le lieu idéal d'une plateforme d'échange des expériences, l'AFCAM peut montrer ce qui se fait de bien dans chaque sport tant sur le plan fédéral, scolaire ou universitaire

Le fond du problème est uniquement la formation du jeune arbitre quel que soit le secteur sportif dans lequel il évolue : ne peut-on pas dire que notre réservoir de demain est entre les mains des fédérations scolaires, et que le monde fédéral pourra puiser dans ce réservoir déjà préformé ? Comment le former ? L'accompagner ? Le « professionnaliser » ? (formations diplômantes)

L'AFCAM doit être une force de proposition auprès de fédérations pour mettre en réseau les différents responsables afin d'établir des contenus et des programmes de formation.

Pour éviter la fuite des jeunes officiels, chaque instance pourrait mutualiser les données (sous réserve des règles CNIL) ou élaborer des outils supports (livret de formation) facilitant un suivi individualisé de formation que le jeune arbitre pourrait alors revendiquer et valoriser par un parcours d'expériences sur le même modèle que l'initiative de l'Education Nationale (intégration aux certifications diplômantes).

L'Education Nationale a mis en place la « semaine du sport à l'école » : l'arbitrage devrait être une thématique à proposer. Pour ce faire, des contacts doivent être pris auprès du ministère de l'Education Nationale et auprès aussi des Rectorats (impliquant les inspecteurs pédagogiques régionaux)

Conclusion

La présence du président du CROS Champagne-Ardenne illustre la volonté d'impliquer le mouvement sportif niveau régional.

P Vajda revient sur l'image de l'arbitre pour qu'elle soit valorisée. A force de stigmatiser, médiatiquement et socialement, l'arbitrage, les valeurs sociétales et sportives sont mises à mal.

Expliquer à des jeunes de 8/9 ans le rôle de l'arbitre sportif, pendant une ou deux heures, permettrait aux enfants de comprendre que l'arbitre n'est pas l'empêcheur de tourner en rond tant stigmatisé par leurs parents, les médias ou les supporters.

Cette action servirait à créer chez les plus jeunes une sorte de reflexe de sympathie et peut être des... vocations ; elle préserverait aussi ce caractère ludique qui doit être protégé au travers de l'arbitrage.

Si le soutien du ministère des sports est bien présent, l'AFCAM a besoin de tous les acteurs du sport scolaire, universitaire et fédéral pour faire avancer ce projet.

Ce colloque montre bien que la priorité est de mettre en place un réseau d'échanges et de mutualisation d'expériences. La première contribution à cette mutualisation sera la mise en réseau, auprès de tous les participants à ce colloque, du PV de réunion afin que chacun l'enrichisse. Une fois terminé, il sera diffusé à toutes les fédérations par le canal des présidents et des présidents de CNA

L'AFCAM a également mis en place une formation tronc commun permettant d'optimiser et de mutualiser les expériences et les compétences transversales.

Ce colloque a été passionnant et enrichissant merci à tous et à toutes de leurs participations. Les travaux se poursuivent. Rendez-vous est donné pour le vendredi 08 février, jour de l'Assemblée Générale.

Patrick Lefort
Secrétaire général de l'AFCAM

Fin des travaux à 16h45

arbitrage à l'école

CNOSF



ASSOCIATION FRANÇAISE DU CORPS ARBITRAL MULTISPORTS
 Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60
 Présidents d'honneur Nelson PAILLOU † et Michel Dailly
 Site internet : www.arbitre-afcam.org

23/01/2013

N°	Nom, Prénom	Présent	EMAIL
1	DAILLY Michel Individuel FOOTBALL	1	dailly.michel2@wanadoo.fr
2	VAJDA Patrick F.F. ESCRIME	1	patrick.vajda@marsh.com
3	DEROUSSEN Jacques FF HOCKEY/ GAZON	1	idero@laposte.net
4	DESPIERRES PAUL EDOUARD FF VOILE	1	pauledouard.despieres@fvoile.fr
5	QUICRAY-RENARD Francine F.F. CYCLISME	1	
6	ROVIRE Philippe Individuel TENNIS	1	
7	TROCQ Daniel Individuel FOOTBALL	1	daniel.trocq@wanadoo.fr
8	LABARRIERE Christine F.F.BOWLING S.Q.	1	athenalabARRIERE@aol.com
9	CIRIEGI Evelyne CROS IDF/ UGSEL IDF FF NATATION	1	
10	JOBARD Isabelle F.F.BADMINTON	1	jobard@lmd.polytechnique.fr
11	HENRY GILBERT JUDO	1	
12	SOTO Michel HALTEROPHILIE	1	

13	RAISON Gael FF TENNIS	1	graison@fft.fr
14	HAMZAOU Abdel FF BASKET BALL	1	ahamzaoui@fbb.com
15	LEFORT Patrick F.F.ESCRIME	1	
16	RACHEDI Issam UGSEL IDF	1	i.rachedi@ugselidf.com
17	MILLARD Christophe FFSU	1	
18	LORIGNY Patrick Triathlon	1	lorignypa@cc-parthenay.fr
19	ROTHIER SERGE Président CROS CHAMPAGNE ARD	1	srothier@wanadoo.fr
20	LIVONNEN Guillaume FF SAVATE BOXE Française	1	glivonnen@gmail.com
21	SOURICE BRUNO UGSEL	1	b-source@ugsel.org
22	CHAZEAUD DENIS UGSEL	1	
23	GRAND NATHALIE UNSS	1	
24	LEJEUNE GILBERT BASEBALL	1	
25	ODJO DENIS TAEKWONDO	1	
26	BARBERIS FREDERIC TAEKWONDO	1	
27	LASSERRE JEAN PIERRE TENNIS DE TABLE	1	
28	DUME JOEL RUGBY	1	
29	CHARPENTIER KAREN FFCYCLISME BMX	1	
30	NOBLECOURT Bernard FF TENNIS	1	
31	SILLARD MAUD FF HOCKEY/GLACE	1	
32	MOREIRA VERONIQUE VICE PRESIDENTUSEP	1	veromoreira@free.fr
33	DUNG XAVIER FFSU	1	
34	AUDEGUY F AFAWATERPOLO	1	afawp@free.fr
35	DEFRANCE THIERRY TIR A L'ARC	1	tdefranceperso@wanadoo.fr